

Référent Santé Sécurité au travail

FORMACODE : 42818

OBJECTIFS

Conduire ses nouvelles missions de Référent Santé Sécurité au travail
Avoir un rôle de conseil dans le cadre des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.
Appliquer les obligations réglementaires incombant à son établissement en termes de Santé Sécurité.
Concevoir et animer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du Document Unique.
Concevoir et animer une analyse des accidents du travail avec mise en place et suivi du plan d'action
Concevoir et animer un plan de prévention, un protocole de sécurité.
Identifier les principes généraux de prévention et les appliquer en respectant leur ordre de priorité.
Savoir communiquer avec les acteurs internes et externes

TYPE DU PUBLIC

Personnels devant exercer la mission de Référent Santé Sécurité.
Animateurs Prévention.
Animateurs Sécurité.
Correspondants Sécurité.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés et d'exercices.
Études de cas.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié, préventeur ayant une connaissance pratique de la prévention dans le domaine professionnel.

ÉVALUATION

- > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Cadre réglementaire et enjeux de la Santé Sécurité au travail**
Enjeux réglementaires • Enjeux humains et financiers • Responsabilité, rôles, missions et compétences
- > **Construire sa démarche de prévention**
Présentation des risques professionnels • Démarches d'évaluation des risques • Plan d'action du document unique (actions Santé Sécurité) • Indicateurs & objectifs Santé Sécurité • Les partenaires internes et externes de la prévention
- > **Organisation de sa démarche de prévention**
Obligations réglementaires santé et sécurité au travail dans l'entreprise • Réglementation des TMD • Accueil et formations obligatoires à la sécurité (salariés, salariés temporaires, apprentis, entreprises extérieures) • Sensibilisation des salariés •

FORMATION

Vérifications périodiques obligatoires à la sécurité • Principes de gestion de la coactivité (plan de prévention, protocole sécurité) •
Diffusion des consignes de Santé Sécurité

MODALITÉS

Durée : 5 jours.

Prix : nous consulter.